

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à la Maison communale, rue

Général Thys n° 27,

le JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

à 20H00

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale - Approbation
2. Procès-verbal de la séance publique du 27/11/2025 - Approbation
3. Police - Arrêtés de police - Prise de connaissance
4. CPAS - Modification budgétaire ordinaire 02/2025 - Approbation
5. CPAS - Budget 2026 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation
6. Finances - Taxe communale additionnelle à l'impôt à des personnes physiques - Exercice 2026 - Décision
7. Finances - Taxe communale additionnelle au précompte immobilier - Exercice 2026 - Décision
8. Finances - Budget communal 2026 - Fixation de la dotation à la zone de Police de la BASSE-MEUSE - Décision
9. Finances - Budget communal 2026 - Fixation de la dotation à la zone de secours VESDRE-HOEGNE & PLATEAU (zone 4) - Décision
10. Finances - Budget communal 2026 - Rapport du Collège communal (art. L1122-23 du CDLD) - Prise d'acte
11. Finances - Budget communal 2026 - Approbation
12. Finances - Subsidies - Aide financière communale aux particuliers dans le cadre de la lutte contre les inondations - Prolongation de la mesure - Décision
13. Urbanisme - Charte directrice pour l'imposition des charges d'urbanisme à l'occasion de la délivrance des permis - Adoption
14. Environnement - INTRADEL - Action locale Zéro déchet - Mandat 2026 - Décision
15. Enseignement - Création d'un cadre temporaire dans l'enseignement primaire - Classes de neige 2026 - Décision
16. Aînés - Conseil Consultatif Communal des Aînés – Démission d'un membre effectif – Prise d'acte

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

- 17. Aînés - Conseil Consultatif Communal des Aînés – Désignation d'un nouveau membre effectif - Décision
- 18. Questions d'actualité au Collège communal

HUIS CLOS

- 19. Procès-verbal de la séance huis-clos du 27/11/2025 - Approbation
- 20. Ressources humaines - Personnel communal temporaire – Désignations et remplacements – Ratifications
- 21. Enseignement - Personnel enseignant maternel et primaire - Désignations à titre temporaire - Ratifications

Dalhem, le 09 décembre 2025.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

ARIANE POLMANS.



Le Bourgmestre,

BENOIT DEFAUWES.